

# BORDEREAU DES SOMMES REVERSEES A L'ARCHEVECHE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Réservé à la Comptabilité

MENSE CURIALE :

N° de Versement :

.....

CODE DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSE :

Nature du paiement		Code	Montant
Taxes mariages et enterrements (1)	22,- €	14	
Taxes confirmations (1)	50,-€	14	
20% sur quêtes de mariages et enterrements		16	
Prélèvements sur messes (2)	2,- €	20	
Messes à faire célébrer	10,- €	22	

TOTAL

--

(1) Si non versées par la Fabrique

(2) Si non versés par le prêtre lui-même

## Mode et date de versement :

Versement par  CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de l'Archevêché de Strasbourg accompagné de ce bordereau

Versement par  VIREMENT en date du ..... avec le bordereau envoyé par mail simultanément

## Coordonnées du comptable de la Mense Curiale :

NOM.....
ADRESSE.....
.....
TEL.....
COURRIEL.....

### A faire parvenir au

Service comptabilité de l'ARCHEVECHE  
16, rue Brûlée - 67081 STRASBOURG CEDEX

☎ (direct) 03.88.21.24.54 - 📠 (direct) 03.88.37.30.01

Courriel : [compta@archeveche-strasbourg.fr](mailto:compta@archeveche-strasbourg.fr)